



Communiqué de presse intersyndicale

La crise sanitaire que nous traversons a conduit le gouvernement à prendre des mesures exceptionnelles de fermeture des commerces et de confinement général. Les Unions départementales CGT, FO, FSU, et Solidaires des Hautes-Alpes, avant même les annonces présidentielles, ont pris toute leur responsabilité en fermant leurs sites d'accueil au public et en annulant ou reportant l'ensemble de nos réunions, formations, rassemblements, manifestations, notamment celle prévue le 31 mars contre le projet de contre-réforme des retraites. Le président Macron a annoncé le gel de cette contre-réforme, nos organisations et des GJ préparent le second round pour le retrait total de cette réforme anti-sociale.

Au-delà de toutes autres considérations, notre priorité absolue dans la période est de poursuivre l'activité revendicative pour défendre les salariés, leur santé ainsi que celle de toute la population, notamment les plus précaires, les plus fragiles et les SDF. Aucune raison économique ne saurait justifier que des vies soient mises en danger. Aussi, nos organisations syndicales sont indignées par la poursuite du travail dans un certain nombre d'entreprises et administrations des Hautes-Alpes qui n'ont aucune utilité dans la gestion de cette crise.

Il est complètement incohérent qu'à titre individuel nous puissions être punis d'une amende en cas de non-respect du confinement et que les entreprises non-essentiels à la gestion de la crise soient autorisées à regrouper des dizaines de salariés.

Seules les entreprises et administrations absolument indispensables à la gestion de la crise doivent poursuivre leur activité avec des dispositions de protections sanitaires optimales, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Nous exigeons par ailleurs que tous les salariés, quel que soit leur statut, dont l'entreprise est fermée, soient rétribués à 100 %. Le gouvernement a annoncé avoir débloqué une enveloppe de 45 milliards pour financer le chômage partiel à 100 %. Il est anormal que les salariés ne soient indemnisés qu'à hauteur de 84 % de leur salaire net comme le prévoit les règles du chômage partiel. Les employeurs doivent prendre les 16 % restant à leur charge.

Nous n'accepterons pas non plus que les salariés soient contraints de poser des congés payés pour couvrir cette période de confinement. Chacun admettra que cette période de libertés restreintes ne peut en aucun cas être considérée comme un temps de repos et de loisirs.

Nous n'acceptons pas qu'un jour de carence soit appliqué si un salarié doit être en arrêt maladie. Depuis quelques jours, les services publics sont parés de vertus, alors qu'ils étaient déconsidérés et voués au gel du point d'indice, aux privatisations ou au démantèlement. Dans son intervention lundi soir, le Président de la République a osé rendre hommage aux personnels médicaux, après les avoir méprisés et même gazés à l'occasion des grèves qui se sont déroulées ces derniers mois. Le gouvernement promet des dizaines de milliards d'euros aux employeurs pour faire face à la crise sanitaire actuelle. Il est de sa responsabilité avant tout de mettre tous les moyens nécessaires pour créer les lits d'hospitalisation, les postes de médecins, infirmières, soignants et non soignants et revaloriser le point d'indice de manière significative. Pour combattre efficacement le coronavirus, pour répondre à la crise sanitaire, il faut répondre aux revendications urgentes des personnels de santé et de toutes celles et ceux qui assurent le service public.

Dans nombre d'entreprises et de services publics l'impréparation est criante. Il en va ainsi de la continuité éducative dans l'Education. Les populations les plus fragiles, les foyers les plus précaires, les familles monoparentales, les personnes isolées, les migrants, les sans abris commencent à payer le prix fort. Les effets d'annonces des ministres ne masquent pas les ratés en tous genres. Nos organisations tiennent à saluer le dévouement et la solidarité des personnels de santé qui, malgré les risques pour leur propre santé, font face avec courage à leurs responsabilités en maintenant le service public du mieux qu'ils le peuvent.

Nous saluons également tous les agents des services publics et des entreprises qui poursuivent leur activité, dans les secteurs nécessaires à la réponse aux besoins fondamentaux.

Les Unions départementales CGT, FO, FSU, Solidaires et des GJ des Hautes-Alpes restent, malgré la crise sanitaire et le confinement, mobilisées pour faire face, en responsabilité sur le terrain de la défense des intérêts des salariés et de la population, à cette crise sanitaire sans précédent.

Gap, le 20 mars 2020